



Bureau d'information  
et de communication

Place du Château 6,  
1014 Lausanne

## Communiqué du Conseil d'Etat

### **Un crédit d'ouvrage de 9 millions pour la radio-oncologie du CHUV**

**Le Conseil d'Etat demande au Grand Conseil un crédit d'ouvrage de 9'055'000 francs pour restructurer les locaux du service de radio-oncologie du CHUV. Les travaux prévus permettront de répondre à l'augmentation considérable de son activité ces dernières années et d'améliorer la prise en charge des patients. Ce service reçoit aujourd'hui environ 1100 patients par an.**

La radio-oncologie traite des tumeurs cancéreuses par rayons (radiothérapie). De toutes les disciplines de la cancérologie, c'est elle qui traite la plus grande variété de cancers: cancers du sein, du poumon, de la prostate, cancers ORL et digestifs sont les plus fréquemment traités.

Aujourd'hui la radio-oncologie du CHUV reçoit environ 1100 patients par an (34% d'augmentation entre 1995 et 2004), dont la plupart sont traités de façon ambulatoire, pour un nombre total de près de 62'000 champs d'irradiation (53% d'augmentation entre 1995 et 2004) et de 1428 consultations de suivi médical (37% d'augmentation entre 1995 et 2004). Les traitements complexes ont augmenté dans des proportions beaucoup plus considérables: au nombre de 237 en 1995, ils sont passés à 1134 en 2004 (+ 378%).

Or, les locaux à disposition du service de radio-oncologie, situés au niveau 06 du bâtiment hospitalier principal du CHUV, ont été conçus voici plus de 25 ans et n'ont fait l'objet que de très légères modifications depuis. Les surfaces à disposition sont devenues très insuffisantes et inadaptées par rapport aux activités du service. Les locaux actuels sont en outre privés de lumière naturelle, ce qui rend les conditions d'accueil très pénibles pour les patients cancéreux qui viennent quotidiennement suivre un traitement lourd de quatre à six semaines. Un rapport de l'Institut universitaire romand de santé au travail, du 19 mai 2005, souligne notamment les conséquences très négatives de cette situation pour les patients comme pour le personnel.

Les travaux prévus par le crédit d'ouvrage permettront d'augmenter d'environ 40% les surfaces à disposition du service de radio-oncologie et de les réorganiser de manière à les distribuer autour d'un puits de lumière naturelle. Ils intègrent la correction du déficit en salles d'examen et la mise à disposition de locaux pour l'installation correcte des équipements – en particulier du matériel informatique pour la physique médicale, en constante évolution. Les travaux, qui devraient durer 18 mois, donneront également l'occasion de mettre à niveau les installations techniques existantes.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 26 janvier 2006

**Renseignements complémentaires :**

**DSAS, Pierre-Yves Maillard, chef du Département de la santé et de l'action sociale, 021 316 50 04**  
**DSAS, Bernard Decrauzat, directeur général des Hospices-CHUV, tél. 021 314 14 02**